

# Infos Lilas

N° 90 - mars 2010

LES INFORMATIONS LOCALES ET MUNICIPALES / [www.ville-leslilas.fr](http://www.ville-leslilas.fr)

## DOSSIER

**Élections régionales  
des 14 et 21 mars,  
mode d'emploi**

### Perspectives

**Quentin Halys  
et Johan Tatlot  
as du tennis**

### Jeunesse

**Du nouveau  
au Point Cyb**

### Solidarités territoriales

**Paris et Les Lilas  
officialisent  
leur coopération**

### Associations

**Ladomifa,  
l'aide à domicile  
et à la famille**



**Vendredi 5 février, le traditionnel  
loto de l'école Paul-Langevin a  
remporté un grand succès.**

# Quentin Halys et Johan Tatlot, enfants de la balle... de tennis

**A 13 ans, Quentin Halys et Johan Tatlot sont tous deux licenciés au Tennis Club Les Lilas. Signe particulier ? Ils s'affichent comme deux des grands espoirs du tennis français. L'un qui vient de remporter le tournoi des Petits As, espère un jour gagner Roland-Garros, l'autre Wimbledon...**



Quentin Halys, vainqueur du tournoi des Petits As en janvier.

Johan Tatlot, finaliste du tournoi des Petits Princes, l'an dernier.

Quentin Halys et Johan Tatlot ont un point en commun : tous deux sont des espoirs du tennis français. Mais l'analogie ne s'arrête pas là. Âgés de 13 ans et droitiers, les deux licenciés du club des Lilas, ont découvert la petite balle jaune de la même manière, initiés par leurs parents. Pas peu fiers du talent précoce de leurs bambins, les intéressés sourient au souvenir de leurs premiers pas sur les courts. « *Johan a débuté à l'âge de 3 ans. Il ramassait les balles tous les mercredis* », raconte Joël Tatlot, 62 ans. « *Quentin nous accompagne depuis qu'il est tout petit.* », expliquent Frédéric Halys, 44 ans, et Muriel Lemonnier, 42 ans.

## Deux jeunes, champions au Tennis club Les Lilas

Quentin a effectué toutes ses gammes au club lilasien où sa mère est déléguée féminine. Johan, lui, est arrivé en métropole il y a trois ans et réside à proximité des Lilas. Côté court ? Quentin a pour l'instant un peu d'avance sur son compère. Classé 3/6, ce longiligne ado (1,76 m) aux yeux clairs a remporté fin janvier le tournoi des Petits As de Tarbes, la référence mondiale dans la catégorie des 12-14 ans. Onze ans qu'un Français n'avait plus gagné l'épreuve. C'est dire l'ampleur de la performance... Dans la foulée, ce joueur offensif, doté d'un service canon (le plus rapide a été mesuré à 176 km/h !), a participé en Suède, avec

l'équipe de France, aux championnats d'Europe des 13-14 ans. Un peu moins bien classé (4/6), Johan s'est pour sa part incliné en huitièmes de finale à Tarbes. Mais avec son jeu porté vers l'avant et ses qualités athlétiques, ce jeune homme au large sourire est tout aussi prometteur. En témoigne sa place en finale au tournoi des Petits Princes d'Annecy l'an dernier.

## Travailler, encore travailler

Malgré leurs résultats, ces jeunes as de la raquette savent que le chemin est encore long et incertain pour devenir professionnel. Lucides, ils sont conscients d'avoir encore « *tout à travailler* ». « *Ils ont beaucoup de boulot mais le challenge est à leur portée.*

*La différence se fera sur le plan du physique et du mental », considère Valentin Ombouguo, 49 ans, directeur sportif et entraîneur au Tennis Club des Lilas. Pour y parvenir, Quentin et Johan s'entraînent tous les jours dans leur centre de formation respectif. L'un est au pôle France de Poitiers (Vienne), l'autre à celui de Boulouris, à Saint-Raphaël (Var). Ces écoles de futurs champions placées sous la responsabilité d'entraîneurs nationaux, regroupent l'élite hexagonale et proposent des conditions d'entraînement correspondant aux exigences du haut niveau. « *Les infrastructures y sont particulièrement performantes : préparation physique, suivi médical et psychologique des jeunes joueurs* », explique Rémi Begazut, membre du TC des Lilas.*

## D'illustres prédécesseurs

Quand ils ne sont pas sur le terrain, les petits prodiges des Lilas suivent des cours de quatrième dispensés soit par des intervenants, soit par correspondance. Ils restent des ados comme les autres qui aiment « *aller au cinéma entre deux tournois* » et écoutent « *beaucoup de R'n'B* ». Sans toutefois perdre de vue leur objectif ultime : gagner Roland-Garros pour Quentin, et Wimbledon pour Johan. L'histoire est peut-être en route, comme ce fut le cas pour Roger Federer, Gaël Monfils, Rafael Nadal et Jo-Wilfried Tsonga, qui ont accroché eux aussi, en leur temps, le palmarès des Petits As.

# Éditorial

DANIEL GUIRAUD, MAIRE DES LILAS, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS

**D**epuis le début de l'année scolaire, la municipalité est régulièrement interpellée par des parents d'élèves protestant – à juste titre – contre le non remplacement par l'Éducation Nationale d'enseignants absents.

Ce phénomène, déjà fréquent lors de la précédente année scolaire, a tendance à devenir systématique. Aucun établissement scolaire des Lilas n'est épargné ; toutes nos écoles, et plus particulièrement les écoles maternelles sont affectées par cette carence de l'État.

Le non remplacement d'enseignants absents par l'Éducation Nationale pose un véritable problème. Il dégrade la qualité de l'apprentissage des élèves et nuit au travail des enseignants. Aux Lilas comme partout ailleurs, cette situation est tout à fait inacceptable...

C'est pourquoi, début janvier, la municipalité a appelé tout spécialement l'attention du Ministre de l'Éducation Nationale. Il lui a été demandé les solutions envisagées pour procéder dans les meilleurs délais aux nécessaires remplacements afin que l'école publique puisse remplir ses missions et accueillir sans discontinuer tous les enfants inscrits dans les écoles.

En réponse (le 25 janvier), Monsieur Luc Chatel, m'a indiqué que cette situation « relève de la compétence de l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éduca-

tion Nationale ». Ce dernier (le 6 février) tout en affirmant que « *tout est mis en œuvre pour remédier à ce problème* » a ensuite précisé que « *le cumul de congés de courte durée, difficilement prévisibles, et l'épidémie de grippe AH1/N1 ont fortement pesé sur les capacités de remplacement* ».

De ces échanges, je retiens tout d'abord que le virus AH1/N1 a bon dos et, en second lieu, que l'État central (ministère) a une fâcheuse tendance à se défausser sur l'État local (inspection d'académie) au regard d'une situation qui procède pourtant de décisions prises en très haut lieu.

Car le fond du problème, c'est que 43000 postes ont été supprimés en 5 ans dans l'Éducation Nationale ; que le budget alloué à l'enseignement est en forte régression ; qu'on supprime les postes d'enseignants spécialisés dans le traitement de la difficulté scolaire du RASED (réseau d'accompagnement et de soutien aux élèves en difficulté) ; qu'on diminue considérablement le nombre de conseillers d'orientation et de surveillants ; qu'on réduit la médecine scolaire et qu'on supprime les postes de remplaçant au point que pratiquement aucun n'est désormais disponible lorsqu'il faut pourvoir à un remplacement !

Il s'agit là d'une dérive grave, qui remet en cause les fondements même du service public de l'Éducation Nationale d'aujourd'hui et de demain. Car une nation qui n'investit pas dans l'enseignement est une nation qui prépare mal son avenir.

**« Le non remplacement d'enseignants absents par l'Éducation Nationale pose un véritable problème. Aux Lilas comme partout ailleurs, cette situation est tout à fait inacceptable... »**



© Virginie Sueres

# Février 2010 : quelques instants

## Premier tremplin musical à Dunant

Le groupe de pop-folk Snash Ed a remporté la première édition du tremplin musical organisé au centre culturel Henri-Dunant, en partenariat avec l'association des Jeunes actifs. À la clé : huit heures d'enregistrement dans un studio et la participation à la Fête de la musique 2010 dans le quartier des Sentes.



© CHLOÉ PEURIT



## Le Congrès de l'UNC

Le congrès départemental de l'UNC a été tenu aux Lilas, le 13 février. Pascal Moreau, président de l'UNC des Lilas, a été élu au cimetière à é



## Rencontre autour de « L'Océan noir »

William Wilson a donné une conférence au centre culturel Jean-Cocteau où se tenait l'exposition « L'Océan Noir » qui lui était consacrée. Il a expliqué sa façon de travailler et ses influences, avant de dédicacer ses ouvrages. L'exposition a remporté un franc succès puisque plus de mille personnes sont venues admirer les tentures de l'artiste franco-togolais.



## Fâîtes vos jeux !

Parents, élèves, enseignants, une foule joyeuse a fait le déplacement au gymnase Ostermeyer pour le traditionnel loto de l'école Paul-Langevin. Le plus gros lot : un VTT et ses accessoires.

## Réussite du 1<sup>er</sup> forum des Métiers du collège Marie-Curie

Le premier forum des Métiers du collège Marie-Curie a été une réussite grâce à la remarquable implication des parents d'élèves qui en ont assuré l'organisation. Son objectif, améliorer l'information sur les métiers et les formations afin d'aider les élèves et leurs parents à y voir plus clair en matière d'orientation.



nés



## ès départemental aux Lilas

artemental de l'Union nationale des combattants s'est  
e 13 février dernier en présence de la municipalité, de  
président départemental, de Nicole Bzdikian, présidente  
as et très nombreuses personnalités. Le dépôt de gerbe  
é accompagné par quarante drapeaux.



## Echec et mat

Les Seniors du Club des Hortensias ont disputé un tournoi d'échecs contre les Seniors de la ville du Raincy. Le résultat a été très serré puisque les adhérents du club ont remporté douze parties et ceux du Raincy, dix. Les cours d'échecs se déroulent les lundis et vendredis à 14 h 30 au club des Hortensias.



## Le consul d'Algérie reçu aux Lilas

M. Chérif Oualid, nouveau consul d'Algérie, a été reçu par Daniel Guiraud. Diplomate de formation, issu de l'ENA algérienne, diplômé des universités françaises, le nouveau consul a notamment été en poste à Paris et à Londres. Il a pris ses nouvelles fonctions en France en décembre dernier.



## Titres d'identité : Claude Bartolone saisit la Halde

Le Président du Conseil général de Seine-Saint-Denis a saisi la Halde (Haute autorité de lutte contre les discriminations) car les habitants de notre département sont victimes de délais anormalement longs pour les délivrances de cartes d'identité et passeports. À suivre...

## Sécurisation de l'avenue Pasteur

Après les travaux de réfection menés en 2009 par le Conseil général avenue Pasteur, des aménagements ont été réalisés en février pour sécuriser la traversée des piétons et ralentir la circulation. Les plateaux traversant ont été décapés pour les rendre plus visibles.

## Réfection du gymnase Jean-Jaurès

Une réfection complète des peintures des vestiaires du gymnase Jean-Jaurès a eu lieu pendant les vacances de février.

**Montant des travaux : 10 000 €.**

## De nouvelles fenêtres à Waldeck-Rousseau

Les fenêtres du premier étage sur cours d'un bâtiment de l'école élémentaire Waldeck-Rousseau ont toutes été changées pendant les vacances de février, pour passer d'un simple à un double vitrage.

**Montant des travaux : 60 000 €.**



## Nouveaux jeux à la crèche des Bruyères

De nouveaux jeux pour enfants ont été installés dans les cours de la crèche des Bruyères (moins de 3 ans) et du centre de loisirs section élémentaire (6-12 ans).

**Montant : 4 000 €.**

Retrouvez les travaux sur le site de la Ville : [www.ville-leslilas.fr](http://www.ville-leslilas.fr)

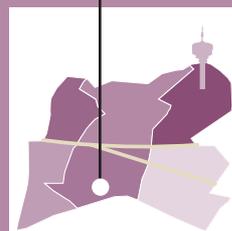
## Aménagement de la rue de Noisy-le-Sec



Les travaux de réfection de la chaussée rue de Noisy-le-Sec entre l'avenue Pasteur et l'avenue du Maréchal-Juin sont quasiment terminés. La réfection de l'enrobé achevée, les aménagements de sécurité vont pouvoir être réalisés : mise en place d'un stationnement alterné en chicane, d'îlots et de marquages au sol. Ces travaux sont réalisés en collaboration avec la Ville de Bagnolet.

**Durée des travaux : un mois.**

**Montant des travaux à la charge de la Ville des Lilas : 105 000 €.**



## Chantier de la nouvelle église



Les travaux de l'église continuent de bien avancer puisque l'élévation extérieure est quasiment terminée. La grue sera démontée dans le courant du mois d'avril, qui verra l'achèvement de la phase de gros œuvre (béton).

**Durée prévisionnelle du chantier de l'église : 18 mois (avril 2009-septembre 2010).**

**Fin des travaux : début 2011.**

**Montant des travaux pris en charge par la Ville : 4, 2 millions d'euros.**



## Chantier du LEP

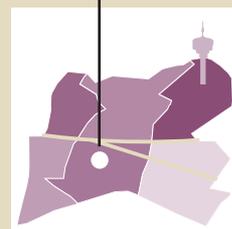


*L. Benharous, Maire adjoint à l'éducation, et J.-F. Revillon, directeur des bâtiments sur le chantier LEP.*

Le 9 février, élus de la municipalité, responsables du service éducation de la Ville et directrices des écoles Romain-Rolland se sont rendus sur le chantier du LEP afin d'en constater l'avancée. En effet, d'ici quelques mois, cet ancien lycée professionnel accueillera les restaurants scolaires des élèves des écoles maternelles et élémentaires Romain-Rolland, une bibliothèque et un relais assistants maternelles (autonome du reste du bâtiment).

**Durée des travaux : 14 mois.**

**Montant : 2, 2 millions d'euros (dont 122 176 € de subvention de la CAF au titre du relais d'assistances maternelles).**



## Environnement

### Faire du développement durable une priorité

*La Ville des Lilas mène de front deux projets de développement durable : l'agenda 21 et le programme local de prévention des déchets. Questions à Maria Julia Dutra Martins en charge de ces projets.*

#### Qu'est-ce qu'un agenda 21 ?

Un agenda 21 est un outil qui permet d'établir une démarche de développement durable sur le territoire. Son but, faire en sorte que la majorité des politiques mises en œuvre par la Ville respecte des critères environnementaux, de développement économique, de développement social et de gouvernance. Le projet n'est pour le moment qu'en phase de pré-diagnostic. De cette première étape sont nés une feuille de route et un premier état des lieux de la Ville qui devraient nous permettre d'ob-

tenir une subvention du Conseil régional. Suivront ensuite le diagnostic et le programme d'action. À chaque étape, les habitants et les partenaires socio-économiques seront associés.

#### Vous gérez aussi le programme local de prévention des déchets ?

Oui, ce dispositif est déjà sur les rails. La municipalité a obtenu une subvention de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et la phase de diagnostic est déjà enclen-

chée. Son objectif, réduire la quantité de déchets produits, leur nocivité et encourager leur valorisation par des actions telles que des subventions à l'achat d'un composteur domestique, la distribution d'autocollants « stop pub » aux particuliers et la sensibilisation à l'éco-achat. Des instances de concertation seront là aussi mises en place tout au long du processus.

**Direction générale des services techniques**  
144, rue de Paris  
Tél. : 01 55 82 18 46.

## Solidarité

### Agir localement pour favoriser l'insertion des plus fragiles

*Par leurs commandes publiques, les collectivités locales réalisent l'essentiel des investissements en France et sont donc un acteur économique essentiel. La ville des Lilas cherche à aller plus loin en utilisant ce levier pour faire progresser la solidarité avec les plus fragiles.*

Faire des commandes publiques un vecteur d'insertion et d'accès à l'emploi pour les personnes en difficulté est une volonté de la municipalité. Afin de sensibiliser l'ensemble des partenaires, le PLIE (plan local pour l'insertion et l'emploi) et la Ville des Lilas ont décidé d'œuvrer de concert. Élus, structures d'accompagnement de publics en insertion, entreprises et services techniques et marchés publics des communes de Pantin, des Lilas et du Pré-Saint-Gervais ont réfléchi ensemble le 29 janvier dernier, notamment à l'outil qui offrent les



*Favoriser l'insertion des publics en difficulté par le biais de clauses dans les marchés publics.*

clauses d'insertion dans les marchés publics.

Il s'agit d'une condition d'exécution d'un marché public qui stipule que tout maître d'ouvrage public (la Ville des Lilas par exemple) peut intégrer dans un marché une clause promouvant l'accès à l'emploi de personnes en difficulté. Cet effort peut prendre trois formes : l'embauche directe, la mise à disposition de salariés via une

structure d'insertion ou la sous-traitance d'une partie ou de la totalité d'un marché à une structure d'insertion. Actuellement obligatoire dans le cadre des projets de renouvellement urbain, cette clause devrait s'étendre à d'autres marchés de travaux et de services, permettant ainsi la mise en place d'une véritable politique locale de développement du territoire.

## Nouveaux commerces



#### Au plaisir du jour

Alain propose dans son restaurant des plats maison à déguster sur place ou à emporter (soupes, salades, croques et sandwiches), des goûters bio à 2, 80 € et le jeudi soir, un menu complet à 16, 50 €. On peut aussi y commander chaque semaine des paniers de fruits et de légumes bio et bénéficier d'un service d'épicerie bio (fruits secs, confiseries, sachets prêts à cuisiner pour la préparation de repas végétariens). Du lundi au samedi de 9 h 30 à 19 h 30, sauf le mardi, de 9 h 30 à 15 heures et le jeudi, de 9 h 30 à 21 h 30.

8, rue Raymonde-Salez.  
Tél. : 01 48 97 42 18.



#### Animals' Avenue

Vous l'avez peut-être croisée devant le parc Lucie-Aubrac, apprenant à son labrador des exercices d'obéissance. Catherine Masson est éducatrice canin (diplômée d'État) et propose des séances personnalisées, à domicile ou en extérieur, pour aider les maîtres. Elle est habilitée à dispenser des formations aux propriétaires de chiens de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie en vue de l'obtention du permis de détention.

Tél. : 06 11 89 23 29

Blog : <http://animalsavenue.blogspot.com>

## Des artisans lilasiens à l'honneur

Des lilasiens sont répertoriés dans le Guide des métiers d'art 2009 édité par la chambre des métiers et de l'artisanat de Seine-Saint-Denis : Marc Moatti - menuiserie, ébénisterie (74 bis, av. Pasteur), Stéphanie Le Draoulec - modiste, bijouterie de tête (43, rue des Bruyères), René Marchadour - joaillerie, ciselure et Alain Barrellier - fabrication et restauration d'armes anciennes (98, av. Pasreur).

## La Grande dictée du service jeunesse

Le service jeunesse organise une grande dictée le vendredi 12 mars à 18 heures au gymnase Liberté, en partenariat avec la bibliothèque André-Malraux. Suivra une collation apéritive et une remise de prix.

30, bd de la Liberté.  
Tél. : 01 49 72 74 76.

## Job, stage, alternance : comment s'y préparer

Du 1<sup>er</sup> au 5 mars, le Kiosque, le point information jeunesse de Pantin et le bureau information jeunesse de Romainville organisent des ateliers pour aider les jeunes dans leur recherche de jobs, stages et formations en alternance : rédaction de CV et lettres de motivation, candidature par Internet, simulation d'entretien et conseils en image de soi.

Inscriptions au Kiosque  
Tél. : 01 48 97 21 10.  
167, rue de Paris.

## Jeunesse

### Point Cyb, des nouveautés

*Depuis le mois de décembre, le point Cyb du Kiosque propose de nouvelles activités à destination des jeunes et de leurs parents. Focus.*

Situé au cœur du Kiosque, le point Cyb dispose d'un parc informatique de huit ordinateurs, tous dotés de logiciels de bureautique, d'un accès à Internet, de logiciels de traitement photo, dessin et montage vidéo. Selon les jours et les plages horaires, l'accès est libre ou sur rendez-vous. Des animateurs sont toujours présents pour accompagner les utilisateurs et leur prodiguer des conseils. On y propose également un accès libre avec connexion Wi-fi pour les propriétaires d'ordinateurs portables ainsi que des ateliers d'initiation et de sensibilisation.

Depuis le mois de décembre, le point Cyb du Kiosque offre de nouvelles activités le mercredi,



principalement à destination des jeunes. De 10h30 à 12h30, les animateurs accueillent les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un parent pour des ateliers multimédia. Le but, créer une coopération autour de l'outil informatique afin de s'y familiariser bien sûr, mais aussi de donner l'opportunité

aux parents de mieux connaître les usages de leurs enfants en la matière et ainsi, de mieux les sensibiliser aux risques d'Internet et du multimédia. À chaque séance, une nouvelle thématique, toujours ludique, est abordée comme la retouche photo ou la bande-dessinée. De 13 h 30 à 17 h 30, une plage horaire est réservée aux jeunes de 12 à 25 ans pour leur permettre de venir chercher une aide dans la réalisation de leurs devoirs, exposés, rapports de stage, recherches d'emploi ou tout autre projet précis.

**Le Kiosque**  
167, rue de Paris.  
Tél. : 01 48 97 21 10.  
lekiosque@leslilas.fr

## Solidarité

### Vacances : des solutions pour les plus démunis

*Une réunion d'information sur les aides au départ en vacances pour les familles les plus démunies est organisée le 9 mars au Pré-Saint-Gervais.*



Le nombre de familles aux revenus modestes qui ne partent jamais en vacances augmente. En effet, pour beaucoup d'entre elles, il est difficile de s'autoriser des loisirs et des moments d'évasion lorsque les fins de mois sont difficiles, particulièrement en ces temps de crise où l'emploi

se fait rare. Pourtant des solutions et des dispositifs existent pour y parvenir malgré tout. Afin de mieux les faire connaître, les centres communaux d'action sociale (CCAS) des villes du Pré-Saint-Gervais et des Lilas en collaboration avec le service social départemental et la Caisse d'al-

locations familiales, ont décidé d'organiser une réunion d'information sur ces dispositifs et les structures qui les proposent, le 9 mars à 9 h 15, au Pré-Saint-Gervais (salle Danton - 9, rue Danton). Une exposition itinérante viendra compléter l'offre d'information sur ce thème, du 1<sup>er</sup> au 26 mars dans le hall d'accueil du service social départemental (63, rue de Paris au Pré-Saint-Gervais), du 1<sup>er</sup> au 5 mars et du 22 au 26 mars, au CCAS du Pré-Saint-Gervais (1, rue Émile-Augier) et au CCAS des Lilas (193-195, rue de Paris), du 8 au 19 mars.

**CCAS des Lilas**  
193-195, rue de Paris.  
Tél. : 01 41 58 10 91.

## Restauration scolaire

### Discussions sur le nouveau marché de la restauration scolaire

**Le 2 février dernier, parents d'élèves, enseignants et personnels municipaux étaient invités à débattre des clauses du nouvel appel d'offre que la Ville va lancer pour assurer la restauration dans les écoles lilasiennes.**

Améliorer la qualité des repas servis dans les cantines lilasiennes est l'une des préoccupations de l'ensemble des acteurs de l'école et une volonté forte de la municipalité. En août arrive à terme l'actuel contrat triennal qui lie la Ville avec une entreprise de restauration collective. Un nouveau marché qui entrera en vigueur en septembre prochain doit donc être passé. Les clauses imposées actuellement par la ville offrent de nombreux gages de qualité (viandes labellisées, pain artisanal...), mais elle souhaite aller plus loin.

#### Une réflexion collective

Une concertation avec l'ensemble de la communauté éducative (directeurs, enseignants et parents d'élèves) et les personnels municipaux concernés (élus, responsables du périscolaire, service éducation et temps de l'enfant) a été engagée. Le 2 février s'est tenue



en mairie, une réunion publique de discussions et d'échanges. Si tous semblent s'accorder sur la nécessité d'apporter une attention particulière à la qualité gustative, à l'équilibre alimentaire et à la lutte contre l'obésité, la question du « bio » a fait débat, entre fervents défenseurs et partisans de l'expérimentation.

#### Le bio : une expérience à pérenniser

Le 18 janvier, 1700 repas bio ont été servis dans les cantines

des écoles maternelles et élémentaires des Lilas. Cette première expérience voulue par la Ville sera prolongée par trois autres entre février et avril. Si l'introduction du bio dans les restaurants scolaires lilasiens semble un objectif partagé par tous, les modalités de celle-ci continuent de faire débat : sous quelle forme ? à quel rythme ? à quel coût et sur qui faire peser le surcoût ? ... Autant de questions qui restent à trancher.

## Education

### Préparer l'entrée en sixième

**Deux réunions ont été organisées pour préparer les CM2 et leurs parents à l'entrée en sixième.**

« On change de salle entre chaque cours ? », « Est-on prévenu rapidement si les notes de notre enfant baissent ou s'il a des difficultés d'adaptation ? » Les questions des élèves de CM2 et de leurs parents ont fusé lors des deux réunions organisées en février par le collège Marie-Curie pour parler de l'entrée en sixième. Tout a été passé au crible par Adrien Fryc et Dennis Parisi, principal et principal

adjoint du collège : la présentation des locaux, les emplois du temps, l'aide individualisée aux élèves, l'organisation des entrées et sorties, la gestion des absences, l'importance du cahier de liaison, le suivi régulier des notes, les rencontres parents-profs... Un rendez-vous qui semble avoir assouvi les curiosités comme le confirme Marie-Laurence Dragon, parent d'élève FCPE : « Le passage en sixième est quelque chose d'angoissant pour les parents, un peu comme le passage de la grande section de maternelle au CP. Avoir ces informations tôt dans l'année

est très rassurant et nous permet d'envisager les choses sereinement. »

## Inscriptions séjours de printemps

Une semaine à Chamberet (Corrèze) pour les 6-17 ans, du 18 au 24 avril et du 25 avril au 1<sup>er</sup> mai. Inscriptions du 8 au 19 mars.

ETE - Square G. Valbon.  
Tél. : 01 72 03 17 13.

## Rentrée scolaire 2010-2011

Les inscriptions en maternelle (enfants nés en 2007) et en élémentaire (enfants nés en 2004) se terminent le 15 mars. Le recensement des enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2008 s'effectuera du 15 mars au 30 avril.

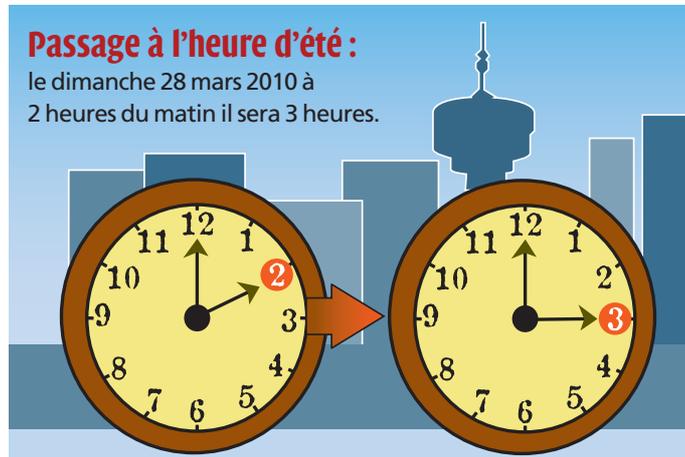
ETE - Square G. Valbon.  
Tél. : 01 72 03 17 13.

## Manger-bouger M'T dent

Deux actions de prévention se déroulent en février et mars dans les écoles maternelles : M'T dents, un dispositif de prévention bucco-dentaire piloté par le centre municipal de santé et Manger-bouger, une animation menée par l'Inspection Académique pour rappeler les fondements d'une alimentation équilibrée.

## Passage à l'heure d'été :

le dimanche 28 mars 2010 à 2 heures du matin il sera 3 heures.



## Mars au Club des Hortensias

### ■ Randonnées

Lundi 8, à 13 h 30 au club : 1/2 journée en forêt de Bondy. Prix : 3 €.

Lundi 22, à 13 h 30 au club : 1/2 journée au Parc de Sevran. Prix : 3 €.

Inscription la semaine précédente, de 14 heures à 15 heures.

### ■ Sortie

Mercredi 10, à 13 h 45 au club : ballet national de Hongrie au Théâtre de Gagny.

Du 27 mars au 3 avril : séjour de ski de fond, raquettes et balades en Savoie.

### ■ Repas à thème

Jeudi 11, à 12 heures : la Savoie.

■ Rencontre autour du jeu  
Vendredi 12, à 14 h 15 à l'école Victor Hugo.

Vendredi 19, à 14 heures à l'école Courcoux.

### ■ Après-midi dansant

Mercredi 17, à 14 h 30 : animation par Play up. Goûter vers 16 heures.

Allée des Hortensias.

Tél. : 01 48 46 42 55.

## Atelier pause-café

Le pôle seniors du CCAS et la Cramif invitent les proches de personnes dépendantes à une discussion sur « L'action sociale des caisses de retraite complémentaire », en présence d'une assistante sociale, jeudi 11 mars, puis sur « L'accompagnement au quotidien d'une personne handicapée », avec un médecin de la maison départementale des personnes handicapées, jeudi 1<sup>er</sup> avril. De 10 heures à 11 h 30, à l'Avant-scène café (172, rue de Paris).

Réservation conseillée : 01 41 63 15 76.

## Solidarités territoriales

# Paris et Les Lilas officialisent leur coopération

*Le 10 février, à l'Hôtel de Ville de Paris, Bertrand Delanoë et Daniel Guiraud ont signé un protocole de coopération entre Paris et Les Lilas.*



Les villes de Paris et des Lilas ont intensifié le lien fort qui les unit déjà par la signa-

ture d'un protocole de coopération, le 10 février dernier. C'est une nouvelle étape qui officialise la volonté de Daniel Guiraud et de Bertrand Delanoë de faire cause commune sur une série d'actions importantes. Cet acte entérine les échanges entre les deux communes qui ont déjà permis la mise en place de Vélib', la couverture et l'aménagement concerté de la porte des Lilas mais également des échanges fructueux, notamment sur le plan local d'urbanisme et le plan de déplacements de Paris. Une collaboration que l'on

souhaite voir s'intensifier de chaque côté du périphérique.

### De nombreux projets communs

Et les sujets ne manquent pas entre l'arrivée prochaine d'Autolib', la concertation en cours sur l'extension du tramway T3 et le soutien au prolongement de la ligne 11 vers Rosny-sous-Bois. Une formule souple de coopération qui devrait aussi permettre le partage d'équipements publics ainsi que le développement de l'économie du territoire intercommunal, particulièrement Porte des Lilas, autour de la thématique de la revalorisation du tissu des commerces de proximité et des petites entreprises, avec comme principal objectif, de faire de ces territoires partagés de véritables lieux de vie.

## Pratique

# Zoom sur la permanence fiscale

*Chaque vendredi, se tient une permanence fiscale à l'Hôtel de Ville des Lilas. Questions à madame Gruson, responsable du service des impôts des particuliers à Pantin.*

À qui s'adresse cette permanence ?

Cette permanence s'adresse à toutes les personnes qui ont besoin d'aide pour le calcul de leur impôt, pour un conseil sur leur déclaration ou pour une réclamation contentieuse ou gracieuse. Elle a été créée par la municipalité afin de répondre à un besoin existant au sein de la population. Elle est très fréquentée à partir du mois de mai au moment de la déclaration de revenus et en septembre au moment de la réception des avis d'imposition.

Sur quels impôts peut-on avoir des renseignements ?

Sur tous les impôts qui concernent les particuliers : impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière. Les professionnels doivent se rendre au service des impôts des entreprises au 32, rue Delizy à Pantin.

Peut-on y obtenir les mêmes renseignements qu'au centre des impôts ?

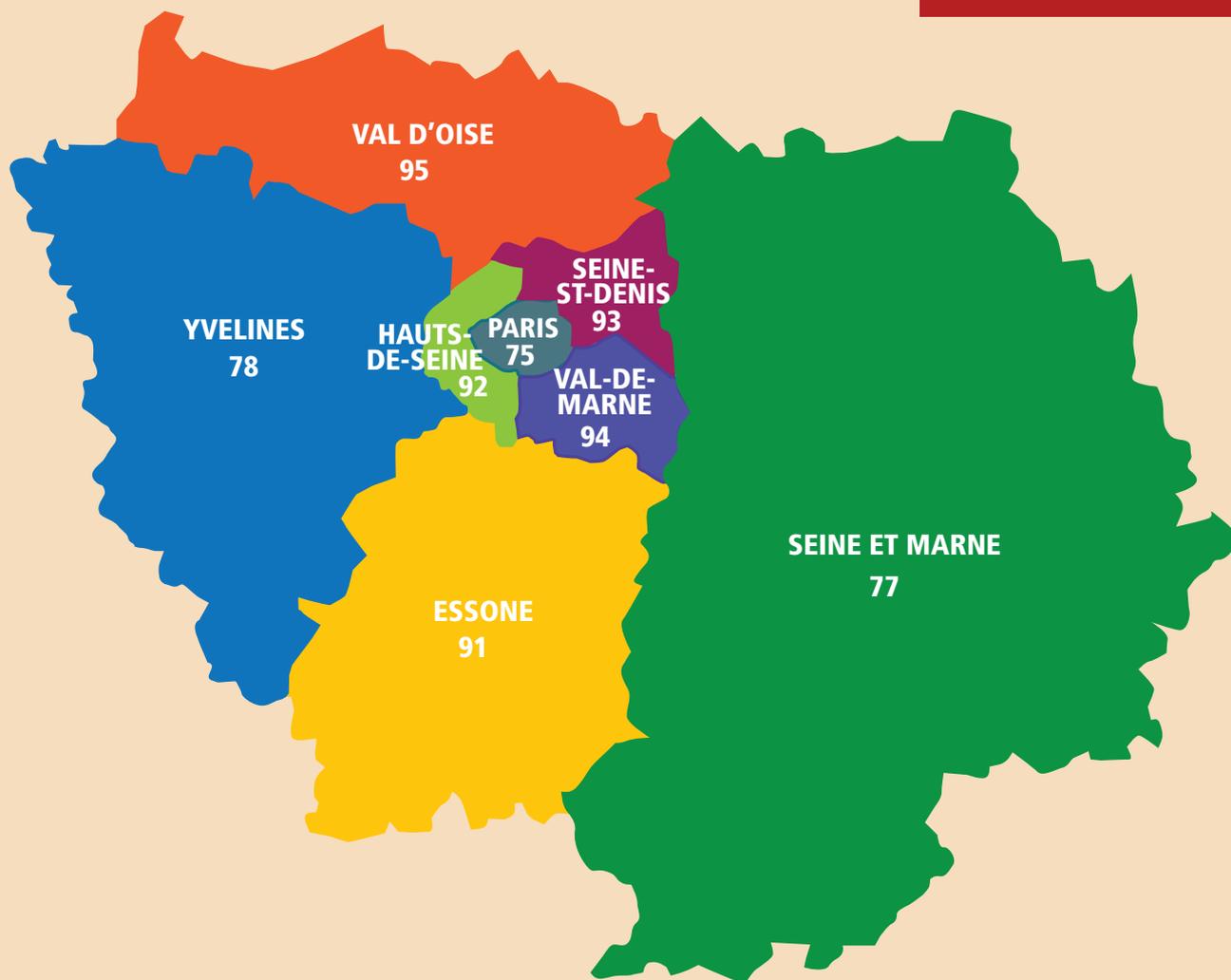
Oui, puisque ce sont des contrôleurs et des agents des impôts qui reçoivent le public. Ils prodiguent des conseils et orientent

les contribuables dans leurs démarches. Il est même possible d'y entamer une procédure de contestation qui sera suivie d'un rendez-vous ou d'une réponse par courrier.

Où et quand se tient cette permanence ?

A la mairie, chaque vendredi, de 14 heures à 16 heures, sans rendez-vous. Il suffit de se présenter à l'accueil où un ordre de passage est établi.

Hôtel de ville - 96, rue de Paris.  
Tél. : 01 43 62 82 02



## Élections régionales, mode d'emploi

*Dimanche 14 mars (1<sup>er</sup> tour) et dimanche 21 mars (2<sup>e</sup> tour), les électeurs sont appelés à renouveler les représentants de leurs régions. Relativement peu connus, les conseils régionaux sont cependant des rouages essentiels dans le fonctionnement institutionnel de notre pays qu'il s'agisse d'éducation, d'emploi, de transports ou bien encore de formation professionnelle.*

### Région Île-de-France, un peu d'histoire

■ **1387** : première apparition du nom « Ile-de-France » dans les Chroniques de Jean Froissard, en lieu et place de « Pays de France ».

■ **1791** : après la révolution, la région est découpée en trois départements : Seine (Paris et sa périphérie), Seine-et-Marne et Seine-et-Oise.

■ **1965** : la région parisienne est divisée en huit départements : Paris (75), Seine-et-Marne (77), Yvelines (78), Essonne (91), Haut-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93), Val-de-Marne (94) et Val d'Oise (95).

■ **1972** : création des vingt-deux établissements publics régionaux, aux pouvoirs encore modestes. Notre région s'appelle encore le district de la région parisienne.

■ **1976** : création de la région Île-de-France.

■ **1982** : lois de décentralisation. Les régions deviennent des collectivités territoriales de plein droit et sont désormais responsables de la planification économique, de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage, ainsi que de la construction et de la gestion des lycées.

■ **1986** : le terme « francilien » est accepté par l'Académie française.

■ **1986** : premières élections régionales, au suffrage universel direct pour un mandat de six ans renouvelables : 209 conseillers régionaux sont élus. Les renouvellements du conseil régional auront lieu en 1992,

1998 et 2004. La prochaine élection régionale sera la cinquième depuis la création de la région.

■ **2000** : le transport ferroviaire régional est transféré aux Régions. L'Île-de-France fait figure d'exception puisque l'Etat, via le Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif), continue à gérer les transports régionaux.

■ **2003** : les régions ont désormais la charge des aides au développement économique, de la formation qualifiante pour les adultes et les jeunes, des immeubles inscrits à l'inventaire du patrimoine...

■ **2006** : la présidence du Stif passe de l'État à la région Île-de-France.

## La France des régions

Aujourd'hui, la France compte vingt-six régions, dont vingt-deux en métropole et quatre Outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion).



### Quelques chiffres clés

L'île-de-France, c'est :

- huit départements
- 1281 communes
- 11,6 millions d'habitants
- 5,5 millions d'emplois
- 12 000 km<sup>2</sup>  
(dont 80 % d'espaces naturels)
- 22,5 % de la population active nationale
- 700 000 entreprises
- 490 000 lycéens

### Les compétences des régions françaises

Depuis les lois de décentralisation du début des années 1980, les régions interviennent dans le cadre des compétences qui leur ont été transférées (transport, aménagement du territoire, formation, enseignement et développement économique) mais également dans d'autres domaines en raison de la clause de compétences générale qui leur permet d'œuvrer dans d'autres champs d'intervention.

De façon générale, les vingt-six régions françaises interviennent dans les domaines suivants :

- la construction et l'entretien des lycées
- le développement économique et l'emploi
- la formation professionnelle et l'apprentissage
- les transports collectifs (notamment via le syndicat des transports d'Île-de-France) ou routiers
- l'aménagement du territoire
- le logement
- l'enseignement supérieur et la recherche
- l'environnement
- la culture, le sport et le tourisme



Le logo de la Région île-de-France.

## L'organisation des élections aux Lilas

Le service élections de la mairie des Lilas travaille depuis plusieurs semaines à la bonne tenue des scrutins des 14 et 21 mars prochains. Il est aidé par le service fêtes et cérémonies, qui assure la mise en place des quatorze bureaux de vote la veille des scrutins.

Dans un premier temps, les agents municipaux mettent en place les dossiers administratifs pour chaque bureau de vote. Pour la publication des listes, ils attendent la confirmation de la préfecture. Le personnel s'attèle également au recensement de tous les électeurs sur la commune des Lilas. Il vérifie l'inscription des jeunes majeurs notamment. « *Ceux qui ont eu 18 ans depuis le début de l'année sont normalement recensés par l'Insee et leur inscription est ensuite automatique. Même si quelques erreurs peuvent survenir* », explique Claudine Gidolet, responsable du service élections. Il faut aussi saisir les procurations, envoyer la propagande des différentes listes, éditer et envoyer les cartes d'électeurs.

« *Et le jour J, le personnel du service assure la permanence comme lors de chaque élection. Nous sommes là à partir de 7h30 le matin jusqu'à la fin des opérations de dépouillement pour vérifier que tout se passe bien* », ajoute Claudine Gidolet.

Lors du vote, les 14 bureaux de vote des Lilas seront ouverts de 8h à 20h pour permettre au plus grand nombre de se déplacer. Il faut se munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport, et de sa carte d'électeur.



Fabienne Cohen, directrice de la citoyenneté et de la vie associative ; Claudine Gidolet, responsable des affaires générales.

## Il est parfois encore temps de s'inscrire

L'inscription sur les listes électorales est close au 31 décembre de l'année précédente celle des élections. Mais certaines personnes peuvent déroger à cette règle : les jeunes Lilasiens qui ont eu 18 ans depuis le 1<sup>er</sup> janvier sont théoriquement inscrits d'office sur les listes. En cas de non inscription, il faut déposer une demande auprès du tribunal d'instance. La même procédure est à suivre pour tous ceux qui viennent d'acquérir la nationalité française.

### ■ Tribunal d'Instance

41, rue Delizy à Pantin.

Tél. : 01 48 44 44 27.

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30.

## Qui peut voter ?

Pour pouvoir voter, deux conditions doivent être remplies :

### ■ Être électeur c'est à dire,

- être âgé de 18 ans ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être de nationalité française.

### ■ Être inscrit sur les listes électorales

avant le 31 décembre de l'année précédente.

NB : Les citoyens de l'Union européenne résidant en France ne peuvent participer qu'aux élections municipales et/ou européennes dans les mêmes conditions que les électeurs français (ce qui exclut les élections régionales). Sont considérés comme résidant en France les citoyens de l'Union européenne qui y ont leur domicile réel ou qui y résident de façon continue. Pour participer à ces scrutins, ils doivent s'inscrire sur une liste électorale complémentaire auprès de leur mairie de domicile et ne pas être privé du droit de vote dans leur pays d'origine, ni en France.

## Le vote par procuration

En cas d'impossibilité de se déplacer, il ne faut pas oublier le recours à la procuration. L'électeur peut en effet se faire représenter par un mandataire à l'un ou aux deux tours des élections. Ce dernier doit être en âge de voter et être inscrit dans la même commune.

Aux Lilas, les demandes de procuration doivent être effectuées auprès du commissariat de police ou du tribunal d'instance de Pantin. Seul un justificatif d'identité sera demandé ainsi que les coordonnées du mandataire choisi.

En principe, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin. Il est toutefois recommandé d'effectuer les démarches le plus tôt possible pour que la mairie puisse enregistrer la procuration. Les officiers de police judiciaire ou leurs délégués se déplacent à la demande des personnes qui, en raison de maladies, d'infirmités graves ou d'une incarcération, ne peuvent comparaître devant eux.

### ■ Commissariat de Police

55-57, bd Eugène-Decros.

Tél. : 01 41 83 67 00.

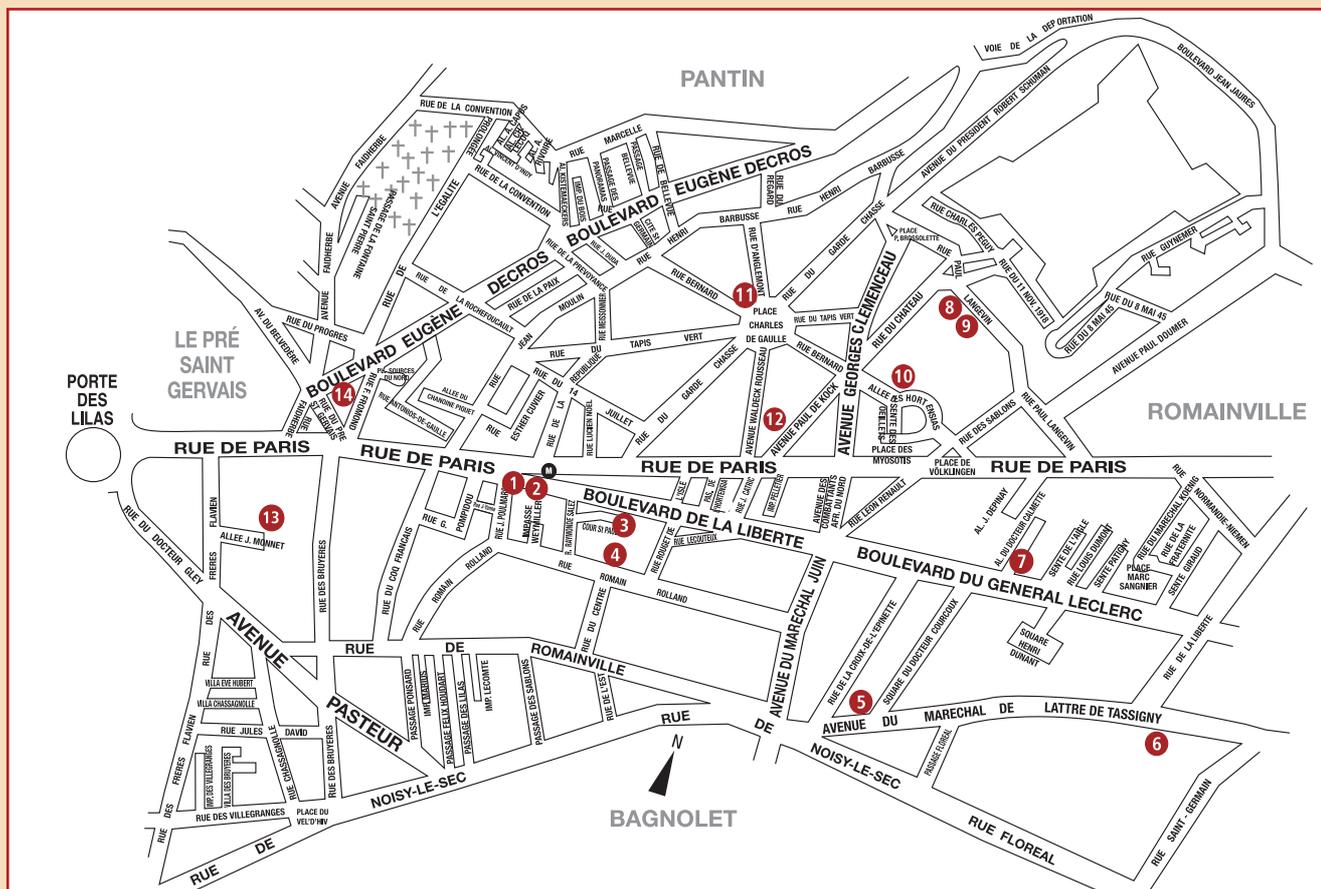
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

### ■ Tribunal d'Instance

41, rue Delizy à Pantin.

Tél. : 01 48 44 44 27.

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30.



## Les 14 bureaux de vote aux Lilas (ouverts de 8 heures à 20 heures)

- 1 Mairie**  
(salle des mariages)  
96, rue de Paris.
- 2 Mairie**  
(salle du suffrage universel)  
96, rue de Paris.
- 3 Gymnase Liberté**  
30, bd de la Liberté.
- 4 École élémentaire Romain-Rolland**  
49, rue Romain-Rolland.
- 5 École maternelle Courcoux**  
139, av. du maréchal de Lattre-de-Tassigny.
- 6 Centre sportif Floréal**  
202-204, av. du maréchal de Lattre-de-Tassigny.
- 7 École maternelle Calmette**  
Allée du docteur Calmette.
- 8 École élémentaire Paul-Langevin**  
17-19, rue Paul-Langevin.
- 9 École élémentaire Paul-Langevin**  
17-19, rue Paul-Langevin.
- 10 Club des Hortensias**  
Allée des Hortensias.
- 11 Espace d'Anglemont**  
(salle Poulenc)  
11-17, rue Bernard.
- 12 École élémentaire Waldeck-Rousseau**  
2, av. Waldeck-Rousseau.
- 13 École maternelle des Bruyères**  
46, rue de Paris.
- 14 École élémentaire Victor-Hugo**  
5, allée Geneviève Anthonioz-de-Gaulle.

## Mode de scrutin

Le Conseil régional est une assemblée composée d'élus au suffrage universel. Depuis la loi du 11 avril 2003, le scrutin de liste à deux tours avec prime majoritaire remplace le scrutin proportionnel plurinominal.

Les listes sont régionales, mais avec des sections propres à chaque département. Le principe de parité homme/femme doit être respecté. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages au premier tour, un second tour est organisé. Les deux listes arrivées en tête au premier tour, ainsi que toutes celles qui ont obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés, peuvent y participer. Une fois les résultats connus, un quart des sièges sont attribués à la liste arrivée en tête. Les autres sièges sont répartis entre les listes qui ont recueilli plus de 5 % des suffrages exprimés, proportionnellement à leurs résultats du premier tour.

## Concert du dimanche matin Africa Mia

**Dimanche 14 mars, le Trio Sendas invite à la découverte des influences africaines dans la musique des Caraïbes. Questions à Diana Montoya Lopez, percussionniste.**

Pouvez-vous nous présenter l'œuvre que vous allez interpréter ?

*Africa mia* est une pièce du compositeur brésilien Diego Silva Silva. À travers les onze mouvements qui la composent, il a voulu rendre hommage à l'Afrique et faire sentir les diverses manifestations de cette influence culturelle. En effet, la culture caribéenne est le résultat de son histoire et des assimilations de différents peuples : l'Occident, par les Espagnols, Français, Hollandais et Anglais, les peuples autochtones, par la population indigène et l'Afrique noire par les esclaves.

**Cette pièce n'est pas un choix anodin de votre trio ?**

Effectivement, nous sommes tous trois Brésiliens et musiciens. Nous sommes nés et avons grandi au Brésil. Ce dont parle cette pièce, cette influence africaine, nous parle dans notre



quotidien comme dans notre musique. Cette œuvre résulte d'ailleurs d'une discussion avec le compositeur. Elle a été pensée pour notre trio et sera jouée, à l'occasion de ce concert, pour la première fois en France.

**Les concerts du dimanche matin revêtent toujours une dimension pédagogique, qu'en sera-t-il cette fois ?**

Nous présenterons les instruments dont nous allons jouer, leur nom, histoire et utilisation : le piano, les percussions traditionnelles (congas,

campanas, chikiri...) et classiques (marimbas, vibraphone...). Mais nous insistons surtout sur la diversité des influences africaines et la façon dont un compositeur contemporain peut les interpréter dans son langage classique.

**Dimanche 14 mars à 11 heures  
Théâtre du Garde-Chasse  
181 bis, rue de Paris  
Tél. : 01 43 60 41 89.**

**Les recettes du concert seront reversées à l'association Handicap international en faveur des victimes d'Haïti.**

## Exposition

### Écolier un jour, écolier toujours...

**Du 27 mars au 17 avril, le cercle généalogique du centre culturel invite les Lilasiens de 7 à 77 ans à replonger dans leurs souvenirs d'école.**

Pupitres, encriers, buvards, tabliers et tableaux noirs... Ces mots font inévitablement naître et renaître des souvenirs d'écoliers. C'est à cette plongée dans l'enfance, aux souvenirs des bons points et bulletins élogieux comme à ceux des réprimandes et bonnets d'âne que le Cercle généalogique du centre culturel Jean-Cocteau nous invite. Intitulée *Les Cent ans de l'école communale*, cette exposition propose de retracer l'évolu-

tion de l'école depuis sa création, de mieux connaître les grandes réformes et leurs instigateurs, de Charlemagne à Jules Ferry. Elle interroge aussi sur le rôle de l'école comme acteur de notre socialisation. Grâce à la participation de nombreux lilasiens, une classe de l'entre-deux-guerres a pu être reconstituée et de nombreux objets et photos exposés.

Le Cercle de généalogie reste intéressé par de nouvelles

photos et objets sur le sujet jusqu'au début de l'exposition.

*Du 27 mars au 17 avril.*

*Du lundi au vendredi, de 10 heures à 21 heures et le samedi, de 10 heures à 18 heures. Entrée libre.*

**Le Cercle de généalogie :**

**06 60 46 52 79**

**Espace culturel d'Anglemont.**

**35, place Charles-de-Gaulle.  
Tél. : 01 48 46 87 79.**

## Théâtre du Garde-Chasse

01 43 60 41 89

■ **Sidney Bechet Memory All Stars**

Jazz

Cinq musiciens ayant accompagné le clarinettiste américain font revivre son génie et son charisme.

Entrée : 19,50 €, 16,50 € (tarif réduit), 8,50 € (- de 13 ans).

*Vendredi 12 mars, à 20 h 45.*

■ **Codex Caïoni**

Concert

Reflet de la diversité du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Codex est roumain, hongrois, allemand, mais aussi italien, français, etc.

Entrée : 19,50 €, 16,50 € (tarif réduit), 8,50 € (- de 13 ans)

*Vendredi 19 mars, à 20 h 45.*

■ **Ciné-club**

- Autour du film *Océans*. En partenariat avec La Courgette Solidaire.

*Mercredi 10 mars, à 19 heures.*

- Autour du film *Liberté*. En partenariat avec l'Observatoire de la diversité culturelle.

*Mercredi 31 mars, à 19 heures.  
181 bis, rue de Paris.*

## Folies d'encre

01 43 63 20 20.

■ **Goûter de mots**

Lecture pour enfants

Edition spéciale œufs de pâques

*Mercredi 31 mars, à 16 heures.*

■ **Signatures**

Hugo Boris dédicacera son livre *Je n'ai pas dansé depuis longtemps*, le 13 mars, à 16 heures.

Dominique Fabre signera de son côté son livre *J'aimerais revoir Callaghan*, le 20 mars à 16 heures.

**3, rue du Garde-Chasse.**

## Conservatoire Gabriel-Fauré

01 48 46 90 80

### ■ Les mardis musicaux

#### Concert

Par les élèves des classes de piano, violon, alto, violoncelle, guitare, cor et chant. Entrée libre.

Auditorium de l'Espace culturel d'Anglemont.

Mardi 23 mars, à 19 heures.

### ■ Récital de violoncelle

#### Concert

Le soliste international, Emilio Colon enchantera le public par ses interprétations de suites pour violoncelle de Bach et Cassado. Entrée libre. Auditorium de l'Espace culturel d'Anglemont.

Mercredi 24 mars, à 18 heures.

35, place Charles-de-Gaulle

## Centre culturel Jean-Cocteau

01 48 46 87 80.

### ■ Fantaisie en chansons

#### Concert

Poécité propose un répertoire d'Yvette Guilbert à Boris Vian. Entrée libre.

Samedi 6 mars, à 15 heures.

### ■ Poètes dans la cité

#### Rencontre

L'Observatoire de la diversité culturelle et Poécité organisent une rencontre avec les poètes Jean Métellus et Myriam Montoya.

Entrée libre.

Mercredi 10 mars à 19 heures.

35, place Charles-de-Gaulle.

### ■ Musique musiques

#### Concert.

Les élèves de musique du centre culturel invitent à un moment musical autour de leur répertoire jazz, rock, classique... Entrée Libre

Auditorium de l'Espace culturel d'Anglemont.

Mardi 16 mars, à 20 heures.

35, place Charles-de-Gaulle

## Film-Conférences

### Le Monde en bas de chez vous

Chaque mois, l'Observatoire de la diversité culturelle, en partenariat avec le centre culturel Jean-Cocteau, invite à découvrir un pays du monde.



Depuis novembre, le centre culturel a choisi de contracter un partenariat avec l'Observatoire de la diversité culturelle (l'ODC) pour une formule innovante autour de la diversité culturelle de notre monde. L'ODC propose chaque mois une soirée film-conférence dédiée à un pays. L'idée : partir à la découverte du monde afin d'appréhender la diversité humaine, et rappeler que chaque pays est un agrégat de différences. À l'heure du débat sur l'identité nationale, la démarche a d'autant plus d'importance qu'elle veut toucher au plus

près de l'humain, les sentiments communs qui nous unissent, au-delà des différences. « *Nous nous sentons les témoins désarmés du recul des libertés*, explique Fulvio Caccia, le directeur de l'ODC. *Nous avons donc voulu créer des manifestations dans l'espace public.* »

Pour, peu à peu, prendre conscience à travers sa propre histoire que la construction identitaire inclue l'intégration de diverses cultures. « *Toutes les cultures du monde sont des amalgames, mais l'histoire de l'humanité s'est construite sur une volonté d'unité, en redoutant*

la diversité, indique Fulvio Caccia. *La réponse à cette crainte doit venir des cultures minoritaires.* »

Le choix du documentaire est fait en collaboration avec le centre culturel du pays. S'ensuit un débat en présence du réalisateur quand c'est possible. Récemment, c'est le Brésil qui était à l'honneur avec un gros plan sur le premier contact d'une tribu amazonienne avec la « civilisation ». Le prochain film-conférence, le 17 mars, nous emmènera au Canada à la rencontre des Acadiens, peuple chassé en 1755 puis revenu sur ses terres. Étape suivante, le 14 avril, la Colombie, avec un documentaire fascinant : « *Pablo is gone* », sur la ville de Medellin, tenue par les cartels de la drogue. Avec, dans le rôle des cameramen, de jeunes habitants de 12 ans ! Entrez dans un autre monde...

### L'Acadie forever

Mercredi 17 mars, à 19 heures. Auditorium de l'Espace culturel d'Anglemont 35, place Charles-de-Gaulle. Tél. : 01 48 46 87 80.

## Théâtre

### La Petite dans la forêt profonde

Lilas en scène propose en mars une libre adaptation des Métamorphoses d'Ovide où l'humour rivalise avec la férocité.

Le metteur en scène Jacques David présente en mars à Lilas en scène un conte d'Ovide revisité par l'auteur Philippe Minyana. Le roi de Thrace enlève la sœur de son épouse, la séquestre, la viole, la mutile. L'épouse venge l'honneur de sa sœur en tuant son enfant. Mais après la tragédie, la reine devient hirondelle, le roi, huppe et la petite sœur, rossignol. Cette pièce désormais intitulée *La Petite dans la forêt*



profonde « *murmure la vie de notre quotidien* » explique le metteur en scène. De ce constat est née l'idée de la mise en scène : « *noyer l'acteur au milieu des spectateurs comme un roi dans*

sa cour, c'est recréer la proximité du mythe. Une distance indispensable pour goûter cette histoire, arrachée aux marbres de l'antiquité. »

Vendredi 19, samedi 20 et lundi 22 mars à 20 heures.

Entrée libre.

Réservation indispensable.

Lilas en scène

23 bis, rue Chassagnolle.

Tél. : 01 43 63 41 61.

## Exposition

## Les bulles avant la zik

**L'artiste Pierluca Galvan redessine son environnement urbain sous toutes les formes. Un avant-goût du prochain festival Bulles-zik.**

Belle entrée en matière avant Bulles-zik, le festival de la bande dessinée et de la musique rock des Lilas... Du 9 au 20 mars, le centre culturel Jean-Cocteau accueille une exposition du graphiste et dessinateur Pierluca Galvan. Ses « prometteuses promenades » invitent à flâner dans les rues, retraçant l'ambiance de la ville, vue part l'œil particulier de cet artiste italien. « Avant d'arriver à Paris, je n'avais jamais habité une grande ville » explique-t-il. « Des amis étudiants en architecture m'ont fait visiter les environs et m'ont expliqué l'urbanisme. J'aime voir le changement régulier, les friches, les terrains abandonnés, les fantômes d'anciens immeubles puis les bâtiments neufs. Tout ceci me fascine. » Autant de découvertes qu'il a voulu transcrire dans son travail. Peintures, mélanges de photos et de dessins et même céramiques,

une vingtaine d'œuvres de l'artiste seront exposées. Gigietta et Loretta seront de la partie. Ces deux cousines, âgées de 16 à 28 ans selon l'inspiration de leur créateur, se baladent au gré des œuvres de Pierluca. Vous les reconnaîtrez : l'une est blonde et porte toujours un tee-shirt rayé, la seconde est brune, les cheveux en queue de cheval. Car, ne l'oublions pas, la bande dessinée est la toile de fond. « La bande dessinée est un art complet, affirme Pierluca. En plus du dessin, il faut créer un conte, une histoire. Cela demande un travail d'écriture. La BD trace un chemin défini autour duquel je peux faire plein de choses. » Petit plus, le dessinateur effectuera une fresque de plusieurs mètres en



direct, mercredi 10 mars à 14 heures, au centre culturel Jean-Cocteau. Tout un monde à découvrir.

*Du 9 au 21 mars. Vernissage le vendredi 12, à 19 heures, en présence de l'artiste.*

*Du lundi au vendredi, de 10 heures à 21 heures et le samedi et dimanche, de 10 heures à 18 heures.*

**Centre culturel Jean-Cocteau.**  
35, place Charles-de-Gaulle.  
Tél. : 01 48 46 87 79.

## Concert

## Gnô, rock marrant au Triton

**Gnô est de retour au Triton pour fêter ses dix ans de formation avec son pop-métal électrisant. De quoi ravir les fans de ce groupe décapant.**

Comment peut-on jouer comme des pros et en même temps être bourré d'humour ? C'est effectivement chose rare dans un milieu musical où le spectaculaire se veut obligatoirement sérieux. Gnô qui réunit d'excellents musiciens est d'une autre trempe. De retour sur la scène après une longue absence, le trio délivre en avant-

première de la sortie en septembre prochain de leur prochain opus Cannibal Tango, un bon gros rock légèrement fusionnant et mélodisant. La

maîtrise technique est parfaite, la section rythmique impeccable, les solos inspirés et variés et faut-il le préciser, d'une virtuosité sans égale. Jamais guitare n'a produit des sons aussi étonnants. Christophe Godin et ses complices explorent de nouvelles voies et inaugurent un métal d'enfer.

*Samedi 13 mars, à 21 heures.*  
**Le Triton**  
11 bis, rue du Coq-Français.  
Tél. : 01 49 72 83 13.



## Centre culturel Henri-Dunant

01 43 60 92 88.

## ■ Histoire d'ours

Lecture en musique  
En partenariat avec la bibliothèque jeunesse. À partir de 5 ans. Entrée libre.  
*Samedi 13 mars, à 10 h 30.*

## ■ Rivages inexplorés

Exposition  
L'atelier dessin-peinture du centre culturel présente des dessins et pastels.  
Entrée libre.  
*Du 18 mars au 9 avril, du lundi au vendredi, de 14 heures à 19 heures.*  
36, bd du Général-Leclerc.

## Espace Khiasma

01 43 60 69 72.

## ■ Rencontre Encore ! N°2 Colloque

Actions artistiques et santé : quelles approches, quelles limites et quels chemins de traverse ?  
Réservation obligatoire.  
*Mardi 9 mars, de 10 heures à 18 heures.*

■ **Check Poto !**  
Projection - rencontre  
Portraits de jeunes du centre d'accueil d'Aubervilliers.  
*Vendredi 12 mars à 20 h 30.*

## ■ Écriture(s) en mouvement

Rencontre  
Qu'est-ce que créer aujourd'hui et quelle nécessité à l'acte artistique ?  
*Jeudi 18 mars, à 20 heures.*

## ■ ÊTRE(S)

Création  
Les acteurs d'ÊTRE(S) sont en situation de grande fragilité sociale et psychologique. Des griffures de l'âme aux actes d'exécution sociale, ils nous donnent à voir un réel absurde jusqu'à l'hilarité.  
*Du jeudi 25 au samedi 27 mars à 20 h 30.*  
15, rue Chassagnolle.

## Sortir aux Lilas en mars

### MERCREDI 3

14 h 30	● Alvin et les Chipmunks	Ciné TGC
16 h 30 et 19 h	● In the air	Ciné TGC
21 h	● A serious man (vost)	Ciné TGC

### JEUDI 4

14 h 30 et 21 h	● In the air	Ciné TGC
16 h 30	● Alvin et les Chipmunks	Ciné TGC
19 h	● A serious man (vost)	Ciné TGC
21 h	● Double invite Simon Goubert	Le Triton

### VENREDI 5

14 h 30	● Alvin et les Chipmunks	Ciné TGC
16 h 45 et 21 h	● A serious man (vost)	Ciné TGC
19 h	● In the air	Ciné TGC
21 h	● Kartet	Le Triton
20 h 30	● Jamalafak	Le Melting Potes

### SAMEDI 6

14 h 30 et 21 h	● In the air	Ciné TGC
15 h	● Fantaisie en chansons	Espace d'Anglemont
16 h 30	● Alvin et les Chipmunks	Ciné TGC
19 h	● A serious man (vost)	Ciné TGC
21 h	● Juan de Lerida	Le Triton

### DIMANCHE 7

15 h	● In the air	Ciné TGC
17 h	● A serious man (vost)	Ciné TGC

### LUNDI 8

14 h 30 et 19 h	● In the air	Ciné TGC
16 h 45 et 21 h	● A serious man (vost)	Ciné TGC

### MARDI 9

Jusqu'au 20 mars	● Prometteuses promenades	Espace d'Anglemont
10 h	● Rencontre Encore ! N° 2	Khiasma
14 h 30 et 19 h	● A serious man (vost)	Ciné TGC
16 h 45 et 21 h	● In the air	Ciné TGC

### MERCREDI 10

14 h 30	● Océans	Ciné TGC
16 h 30	● Sherlock Holmes	Ciné TGC
19 h	● Ciné-club éco-citoyen	TGC
19 h	● Poètes dans la cité	Espace d'Anglemont
21 h	● La Mort aux trousses (vost)	Ciné TGC

### JEUDI 11

21 h	● Dodécadanse	Le Triton
------	---------------	-----------

### VENREDI 12

19 h	● Vernissage Prometteuses...	Espace d'Anglemont
20 h 30	● Check Poto	Khiasma
20 h 30	● Romuald Valin	Le Melting Potes
20 h 45	● Sidney Bechet Memory All Stars	TGC
21 h	● Emmanuel Bex Trio	Le Triton

### SAMEDI 13

10 h 30	● Histoire d'ours	C. culturel Dunant
14 h 30 et 16 h 45	● Océans	Ciné TGC
16 h	● Signature Hugo Boris	Folies d'encre
18 h 45	● La Mort aux trousses (vost)	Ciné TGC
21 h	● Gnô	Le Triton
21 h 15	● Sherlock Holmes	Ciné TGC

### DIMANCHE 14

11 h	● Corazon Africano	TGC
15 h	● Océans	Ciné TGC
17 h	● Sherlock Holmes	Ciné TGC

### LUNDI 15

14 h 15 et 21 h	● Sherlock Holmes	Ciné TGC
16 h 45 et 19 h	● Océans	Ciné TGC

### MARDI 16

20 h	● Musique musiques	Espace d'Anglemont
16 h 30 et 21 h	● Océans	Ciné TGC
18 h 30	● Sherlock Holmes	Ciné TGC

### MERCREDI 17

14 h 30	● Planète 51	Ciné TGC
16 h 45, 19 h, 21 h	● L'Autre Dumas	Ciné TGC
19 h	● L'Acadie forever	Espace d'Anglemont

### JEUDI 18

Jusqu'au 9 avril	● Rivages inexplorés	C. culturel Dunant
19 h	● Vernissage de Rivages inexplorés	C. culturel Dunant
20 h	● Écriture(s) en mouvement	Khiasma
21 h	● Vernissage Bertrand Bonnafous	Le Triton

### VENREDI 19

20 h	● La Petite dans la forêt profonde	Lilas en scène
20 h 30	● Jam Session rock 'n roll	Le Melting Potes
20 h 45	● Codex Caïoni	TGC
21 h	● Camembert et Phlox	Le Triton

### SAMEDI 20

14 h 30, 19 h, 21 h	● L'Autre Dumas	Ciné TGC
16 h	● Signature Dominique Fabre	Folies d'encre
16 h 45	● Planète 51	Ciné TGC
20 h	● La Petite dans la forêt profonde	Lilas en scène
21 h	● Guillaume Perret et The Electric Epic	Le Triton

### DIMANCHE 21

15 h	● Planète 51	Ciné TGC
17 h	● L'Autre Dumas	Ciné TGC

### LUNDI 22

20 h	● La Petite dans la forêt profonde	Lilas en scène
------	------------------------------------	----------------

### MARDI 23

19 h	● Les mardis musicaux	Espace d'Anglemont
------	-----------------------	--------------------

### JEUDI 25

20 h 30	● ÊTRE(S)	Khiasma
21 h	● Benzine et Soo-Bin	Le Triton

### VENREDI 26

20 h 30	● ÊTRE(S)	Khiasma
20 h 30	● Cris Kenna	Le Melting Potes
21 h	● Himiko Paganotti	Le Triton

### SAMEDI 27

Jusqu'au 17 avril	● Les Cent Ans de l'école communale	Espace d'Anglemont
20 h 30	● ÊTRE(S)	Khiasma
21 h	● Sandra Rumolino	Le Triton

### MERCREDI 31

14 h 30	● La Croisière du Navigator	Ciné TGC
16 h	● Goûter de mots	Folies d'encre
16 h 45 et 21 h	● Ensemble c'est trop	Ciné TGC
19 h	● Ciné-club : Liberté	Ciné TGC

### JEUDI 1<sup>ER</sup> AVRIL

14 h 30 et 21 h	● Liberté	Ciné TGC
16 h 45 et 19 h	● Ensemble c'est trop	Ciné TGC
21 h	● Jeanne Added	Le Triton

### VENREDI 2

14 h 30 et 19 h	● Ensemble c'est trop	Ciné TGC
16 h 45 et 21 h	● Liberté	Ciné TGC
21 h	● Debora Russ	Le Triton

### SAMEDI 3

14 h 30	● La Croisière du Navigator	Ciné TGC
16 h 45 et 21 h	● Ensemble c'est trop	Ciné TGC
19 h	● Liberté	Ciné TGC
21 h	● Jessica Constable et Ellery Eskelin Trio	Le Triton

● Concert ● Cinéma ● Spectacle, théâtre, danse ● Lecture, conférence, rencontre ● Expo

## Solidarité

## Ladomifa, facilitateur du quotidien

**L'aide à la personne constitue un des grands enjeux sociaux actuels. L'association Ladomifa, acteur départemental reconnu dans ce domaine, s'est donné les moyens d'intervenir aux Lilas sur des situations de la vie quotidienne nécessitant une aide individuelle.**

Dans les prochaines décennies, le nombre de plus de 80 ans devrait augmenter de 75 %. Le vieillissement de la population représente donc l'une des grandes questions sociales pour l'avenir. Premier élément de réponse ? Une loi devrait prochainement mettre en place une « 5<sup>e</sup> branche de la Sécurité Sociale » dédiée à la prise en charge de la dépendance.

Acteur départemental reconnu sur ce terrain, l'association Ladomifa ne limite pas son action à une présence auprès des personnes âgées qui ne peuvent plus accomplir seules les gestes quotidiens de la toilette, des courses, ou de la préparation du repas. « *La prise en charge de la dépendance concerne les situations les plus variées, explique Sylvie Montel, la directrice de Ladomifa. Cela peut être, d'une façon imprévisible, un accident en traversant la rue ou un parent âgé qui petit à petit a besoin d'une aide, pour le conduire, pour ses courses ou promener son chien, ou à domicile pour ses repas et sa toilette. Dans tous les cas, ce sont toujours des situations humaines fortes.* » Elles demandent aux équipes, non seulement des savoirs faire, mais aussi de vraies valeurs humaines et sociales qui se traduisent notamment par une forte capacité d'écoute. Ladomifa a d'ailleurs mis en place des



permanences téléphoniques et des services le week-end.

## Partenaire reconnu

L'équipe de Ladomifa est composée d'une cinquantaine de personnes diplômées et formées, par exemple aux soins à apporter aux personnes touchées par la maladie d'Alzheimer. Au sein de cette équipe, il y a même un agent polyvalent qui peut intervenir sur des petits bricolages quotidiens ou du jardinage. À partir d'avril, l'équipe disposera d'un véhicule pour accompagner dans leurs petits déplacements les personnes qui en ont besoin. Partenaire reconnu des acteurs sociaux locaux et départementaux avec lesquels elle contractualise ses interventions, Ladomifa est adossée à une fédération nationale et bénéficie d'un label qualité depuis 2008. Un pacte de qualité qui porte sur le respect de trois critères : le respect des salariés, des usagers et de la vie associative.

75% des usagers de Ladomifa touchent l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), aide gérée par le Conseil général. Peuvent en bénéficier les personnes âgées de plus de 60 ans qui se trouvent confrontées à un manque ou une perte d'autonomie liés à un état physique ou mental.

## Ladomifa

Association d'aide à domicile et à la famille

■ **Présidente** : Roselyne Cordier

■ **Directrice** : Sylvie Montel

■ **Personne référente aux Lilas** : Georgette Oszy (ex-présidente)

■ **Équipe** : une cinquantaine de personnes

■ 250 usagers en 2009

■ 42, rue Alexis Lepère, 93100 Montreuil.

Tél. : 01 48 58 60 60

[www.association-ladomifa.fr](http://www.association-ladomifa.fr)

## Appel aux dons de vêtements chauds

Les Restos du cœur ont besoin de pantalons femmes (44-46-48), draps, doudounes (44-46-48) et vêtements chauds d'hiver.

22, rue Romain-Rolland.  
Tél. : 06 86 72 50 79.

## Buffet traditionnel arménien

L'association ANI propose un buffet traditionnel arménien, avec ambiance musicale le 28 mars à partir de 12 h 30, au Club des Hortensias.

Prix : 38 €. Billets à retirer au 87, bd du Général-Leclerc ou chez Michel Caran, tailleur (34, bd de la Liberté).  
Tél. : 01 49 93 05 24.

## Brocantes

■ **La brocante du Village des Bruyères** aura lieu le samedi 27 mars (40, rue de Paris, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30).

■ **Le vide-grenier de BaLiPa** suivra, le dimanche 18 avril, de 8 heures à 18 heures. Les exposants doivent s'inscrire avant fin mars (bulletins à retirer à la boulangerie place du Vel' d'Hiv' ou sur le site <http://balipa.free.fr/>).

- **Village des Bruyères**

06 82 15 11 32.

- **BaLiPa**

06 98 14 73 27.

## Rotary club

Le Rotary club organise une « porte ouverte » mercredi 10 mars à 18 heures à l'hôtel Mercure de Pantin (22, avenue Jean-Lolive) pour présenter ses actions de solidarité.

Contact :

Pierre Morelli

06 81 18 77 22.

## Conseil municipal du mercredi 17 février 2010

### Principales délibérations

#### ■ Débat d'orientation budgétaire

En dépit d'un contexte économique et financier international et national très tendu, la ville des Lilas va s'efforcer d'amplifier ses efforts de gestion, d'ores et déjà très rigoureuse, tout en préservant le haut degré de service public communal rendu dans notre ville.

La ville des Lilas va maintenir sa politique d'investissements afin de permettre à la ville de continuer son essor, sa modernisation et son développement. Il n'y aura pas d'augmentation des taux communaux d'impôts

locaux. Dans le cadre de sa stratégie de désendettement, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, la ville n'aura pas recours à l'emprunt.

#### ■ Élection d'un nouveau maire adjoint

Suite à l'élection de Christian Lagrange au poste de Vice-président chargé des questions de l'eau à la communauté d'agglomération Est Ensemble, le conseil municipal a procédé à l'élection d'un nouvel adjoint au maire : Patrick Carrouër. Il était auparavant conseiller délégué aux sports, rattaché à Josiane Gisselbrecht.



Patrick Carrouër, nouveau Maire adjoint chargé des sports.

## Expression libre des groupes politiques du conseil municipal



### Groupe des élus Verts

Après les 28% de la liste Europe Ecologie aux Lilas, en tête sur la commune aux élections européennes de juin dernier, le dernier éditorial de notre maire, en février, est clairement au vert : la démarche d'Agenda 21 est enfin sur les rails. Les actions en faveur du développement durable sont réelles aux Lilas, mais le risque est constant d'abandonner la reconversion écologique et sociale de notre quotidien au nom des difficultés budgétaires. De larges marges de progrès supposent des choix pour réorienter certaines dépenses : la réflexion sur le bio dans les cantines municipales devrait aboutir à une « clause optionnelle » du prochain marché, et nous nous appliquerons à ce que l'option devienne réalité : sans doute moins de frais pour les festivités (45 000 € pour les voeux ou les 150 000 € dédiés aux anciens), même si la convivialité et la solidarité entre générations ne doivent pas être sacrifiées à la sobriété des moyens. Un diagnostic approfondi de la politique énergétique de la ville devrait aussi être source d'économies. Parce qu'elle implique des changements de mode de vie ou d'habitudes de travail, la démarche d'Agenda 21 a besoin de l'implication de tous : personnels communaux, habitants jeunes ou anciens, parents, acteurs de la vie associative, élus. Pour que notre ville donne toute sa place à l'écologie politique, nous, élus Verts et Europe Écologie des Lilas, nous avons clairement besoin de votre soutien et de votre action au quotidien : c'est avec votre participation que nous réussirons.

C. Falque, C. Paquis, N. Karmochkine, P. Stoeber,  
I. Olivier-Barbrel, B. Berceron-Sigwald, M-G Lentaigne.

### Groupe Ensemble pour Les Lilas

#### 2 ANS ET 3 OBSERVATIONS :

1 - Notre équipe demande que les droits de l'opposition soient respectés. En effet la loi impose au Maire des Lilas de mettre à notre disposition un local administratif permanent aménagé en vue de nous permettre de réaliser notre travail de Conseillers Municipaux d'opposition. Après plusieurs demandes orales, une lettre recommandée du 15/01/09, une question orale lors du Conseil du 23/10/09, la solution n'a toujours pas été trouvée. Espérons que cette rubrique y contribuera avant que nous saisissons le tribunal! 2 - C'est en mars que sera voté le Budget 2010. L'an dernier nous vous annoncions les montants trop importants de la dette, du budget de fonctionnement, et l'augmentation de 10% des impôts locaux. Tout cela a été vérifié et le rapport de la cour des comptes a validé les chiffres catastrophiques de la gestion municipale 2001-2007 que nous dénonçons. 3 - La collecte pneumatique des ordures ménagères : Ce projet, déjà ficelé, réalisé avec Romainville, concernera d'abord le quartier des sentes. Sans être par principe hostile, plusieurs questions se posent : Avons nous les moyens ? (La ville devrait être impactée pour 4M€) La Communauté d'agglomération nouvellement créée, en charge de la collecte des ordures ménagères, n'a-t-elle rien à dire sur l'opération et son financement ? Les décibels générés par l'usine et les travaux pour faire passer les tuyaux vont-ils gêner les riverains ? (Une association vient juste de se constituer)

C SYLVAIN, F THOREAU, J UZAN, C RINGUET, JC DUPONT

### Groupe UDAC

#### A QUI FAIRE CONFIANCE ?

Voilà les élections régionales qui arrivent et comme d'habitude le battage médiatique se fait par le petit bout de la lorgnette... Beaucoup de noms inconnus, quelques frères ennemis, il y a de quoi vous rendre perplexe si vous voulez faire un choix constructif pour l'avenir de notre Île-de-France. De ma modeste expérience, je retiens 3 critères qui peuvent faire la différence : 1) les candidats doivent avoir eu un parcours personnel formateur. Inspectez celui des têtes de liste qui vous sont proposées : ceux d'entre eux qui ont dû faire leurs preuves dans leur vie professionnelle pour en arriver là seront sans doute les meilleurs des élus. Leur caractère s'y est forgé. S'ils viennent en politique, c'est qu'ils ont du courage, et de l'ambition pour vous. 2) le programme de la liste est un fourre-tout ? Les candidats intéressants savent désigner quelques défis, à relever. Ils doivent s'engager à veiller à la mixité sociale et à faire partager à tous les Franciliens la volonté d'une réussite commune. Lycées à équiper, orientation des jeunes, formation aux métiers de demain, transports plus efficaces pour accéder aux lieux de travail, logement social, ils auront à faire, et du concret ! Enfin, face à la fuite en avant des grands travaux présidentiels annoncés, ils devront savoir imposer les réalisations urgentes pour le service des usagers. 3) les bons candidats sont ceux qui rayonnent dans leur milieu de vie : certains dans leur sport de prédilection, d'autres dans la culture, d'autres sont férus de nature... Tous ceux-là seront des gardiens attentifs de notre savoir-vivre ensemble, et au Conseil régional ils sauront diriger les financements là où il le faut. Voilà : lisez bien les programmes et les professions de foi, faites librement le bon choix !

Georges AMZEL, Conseiller Municipal

### Groupe des élus communistes

#### APRÈS LES RÉGIONALES, LE GOUVERNEMENT NOUS PRÉPARE T-IL UN PLAN DE RIGUEUR ?

Les dépenses publiques ne sont pas ce qu'elles sont, mais ce que l'Etat en fait. Les réduire, qui s'en plaindrait, mais est-ce la garantie d'un Etat plus compétent et moins endetté ? Les Etats Européens vont se lancer dans une surenchère des plans de rigueur budgétaire, les détenteurs de capitaux poussent alors les Etats à imposer l'austérité. (C'est ce qui se passe en Grèce, en Espagne...) Or, moins de dépenses publiques, c'est aussi moins d'Etat et par conséquent moins de professeurs, d'infirmières, de magistrats et de policiers. La rigueur renforce l'idée que l'intérêt individuel prime sur l'intérêt général et que seules les dépenses du secteur privé sont considérées comme des investissements créant des richesses. Le gouvernement du Président Sarkozy est prisonnier de ce mode de pensée. Refusons la régression sociale en France et en Europe.

Malika DJERBOUA, Claude ERMOGENI, Claude LASNON - Maires Adjoints  
Roland CASAGRANDE, David FRANÇOIS, Liliane GAUDUBOIS, Gérard MESLIN  
- Conseillers Municipaux

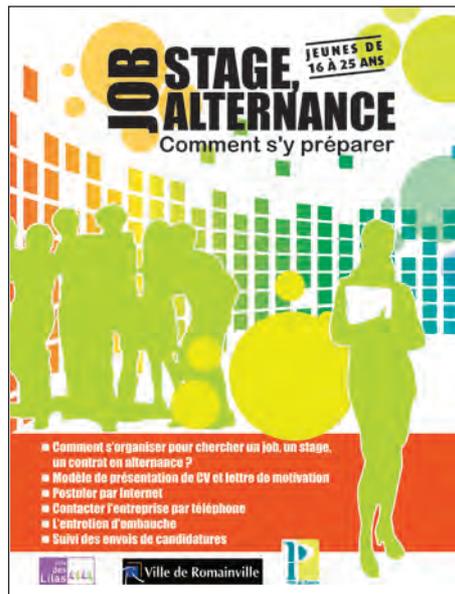
## ■ Intercommunalité et Syndicat des eaux d'Île-de-France

Dans la perspective du transfert de la compétence eau à Est ensemble, les 9 villes membres – Bagnole, Bobigny, Bondy, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, le Pré-Saint-Gervais, Romainville – ont décidé de ne pas adhérer au Sedif (Syndicat des eaux d'Île-de-France). Le principal objectif de cette décision est de peser dans le débat sur le prix de l'eau alors que le Sedif doit désigner au printemps prochain son futur délégataire entre Véolia Environnement et Suez Environnement. Concrètement, Est ensemble passera dans un premier temps une convention de gestion temporaire avec le Sedif pour que l'eau soit toujours distribuée aux habitants. Dans un second temps, une étude juridique, technique et financière sera lancée afin de rechercher la meilleure solution en matière de gestion publique de l'eau pour le territoire et ses habitants (coût, qualité, impact environnemental, aide aux plus démunis...).

## ■ Convention entre les municipalités des Lilas, de Romainville et de Pantin autour du projet « job, stage, alternance, comment s'y préparer ? »

Une convention tripartite entre les villes des Lilas, de Romainville et de Pantin a été approuvée par le Conseil municipal des Lilas. Elle engage chaque ville à collaborer sur le projet « job, stage, alternance, comment s'y préparer ? » et à organiser successivement ce forum sur leur territoire, en 2010 aux Lilas, en 2011 à Romainville et en 2012 à Pantin. Cela afin de permettre une optimisation du concept et de permettre aux jeunes des trois communes de participer à l'en-

semble des ateliers. La commune sur laquelle se déroule l'événement s'engage à en assurer la communication (tracts, affiches, livrets).



## ■ Subvention de solidarité avec la République d'Haïti

Le Conseil municipal a approuvé l'attribution d'une subvention exceptionnelle de solidarité d'un montant de 1000 € en faveur des sinistrés du séisme survenu sur le territoire de la République d'Haïti, le 12 janvier 2010. À cette subvention exceptionnelle, s'ajoutent les recettes du concert du dimanche matin *Africa Mia* donné le 14 mars au Théâtre du Garde-Chasse par des professeurs du conservatoire municipal.

Le compte-rendu sommaire du conseil peut être consulté dans son intégralité sur le site Internet de la Ville : [www.ville-leslilas.fr](http://www.ville-leslilas.fr)

## Constitution du bureau de la communauté d'agglomération Est Ensemble

Le mardi 16 février, le conseil communautaire a désigné les membres du bureau de l'intercommunalité. Outre Daniel Guiraud, maire des Lilas qui en est membre de droit, trois autres représentants lilasiens ont été désignés : Christian Lagrange septième vice-président en charge des questions de l'eau, Claude Ermogeni et Pierre Stoeber,



Christian Lagrange



Claude Ermogeni



Pierre Stoeber

délégués respectivement chargés de l'action foncière et domaniale et du conseil de développement.

## Prochaines réunions des groupes d'action municipale de quartier

### Thème : les grands chantiers de 2010

#### Quartier Charles-de-Gaulle

Mardi 9 mars - 19 h 30

Espace culturel d'Anglemont  
35, place Charles-de-Gaulle

#### Quartier de l'Avenir

Jeudi 11 mars - 19 h 30

Espace sportif de l'Avenir  
5, bd Jean-Jaurès

## Prochain conseil municipal

mercredi 24 mars,  
à 19 h 30

Mairie des Lilas  
Salle des mariages  
et du conseil (1<sup>er</sup> étage)



## Carnet

Du 20 janvier 2010  
au 19 février 2010

### NAISSANCES

Victory EMERIKA,  
Paul QUADRI,  
Eléni HEN, Jihade BOUKRI,  
Lyes GHERSI, Ely MAMANE,  
Chahine SAIDANE,  
Louann POHL,  
Raphaël JACQUET,  
Kilyan BELAÏBOUD,  
Yacine EL BEHI,  
Mathieu KELADA,  
Yamina SEKER,  
Lissa STOJANOVIC,  
Keziah AHEHEHINNOU  
PLATIAU, Luna FONTAINE,  
Assia LITIM

### MARIAGES

Rudy GUEDJ et Priscilla SITRUK,  
Jeremy FDIDA et Laure EL BAZ,  
Yoane ASOUS et Joëlle  
GHNASSIA

### DÉCÈS

Mohamed DJELILI,  
Patrick SILLARS,  
Joseph MAMOU,  
Julien NAVARRO PINEDA,  
Minh NGUYEN,  
Bernard VASQUEZ,  
Myriam BOUZAGLO  
veuve KNAFO,  
Jacques COURAGE,

## Mémo téléphonique

### Culture

- Bibliothèque : 01 48 46 07 20
- Centres culturels  
- Jean-Cocteau :  
01 48 46 87 80  
- Henri-Dunant :  
01 43 60 92 88
- Conservatoire : 01 48 46 90 80
- Théâtre du Garde-Chasse :  
01 43 60 41 89
- Billetterie : 01 43 60 41 89

### Écoles maternelles

- Bruyères : 01 43 63 72 88
- Calmette : 01 43 63 65 72
- Courcoux : 01 43 63 69 58
- Julie-Daubié : 01 41 83 19 58
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 81
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60

### Écoles élémentaires

- Paul-Langevin : 01 41 83 19 56
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 82
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60
- Waldeck-Rousseau : 01 43 62 10 50

### Vie scolaire

- Centre de loisirs : 01 41 83 00 45
- Facturation : 01 72 03 17 19
- Inscriptions : 01 72 03 17 13

### Jeunesse

- Le Kiosque : 01 48 97 21 10
- Service jeunesse : 01 49 72 74 76

### Petite enfance

- Crèche des Bruyères : 01 43 63 64 69
- Crèche des Sentes : 01 43 62 16 45

- Halte-garderie : 01 43 62 16 46

### Sports

- Espace sportif de l'Avenir :  
01 41 83 29 37
- Gymnase Jean-Jaurès :  
01 48 32 40 76
- Gymnase Liberté :  
01 49 72 68 99
- Gymnase Ostermeyer :  
01 48 10 01 59
- Gymnase Rabeyrolles :  
01 48 91 06 78
- Parc municipal des sports :  
01 48 43 81 95
- Piscine : 01 48 91 06 77
- Service des sports :  
01 48 91 25 08

### Santé et action sociale

- CCAS :  
- Aides ménagères/pôle seniors :  
01 41 63 13 10  
- Service insertion/pôle social :  
01 41 58 10 91
- Centre de santé :  
01 48 91 29 99
- Club des Hortensias :  
01 48 46 42 55

### Autres services municipaux

- Cimetière : 01 43 63 59 49
- Direction du développement durable : 01 55 82 18 30
- État civil : 01 72 03 17 02
- Élections : 01 72 03 17 54
- Hôtel de ville : 01 43 62 82 02
- Tranquillité publique :  
01 72 03 17 17

## Infos santé

### Cabinets de soins infirmiers

■ **Cabinet infirmier (ex-Henri-Dunant)**  
9-11, rue de la République.  
Tél. : 01 43 60 87 46.

■ **Cabinet Henri-Barbusse**  
49 bis, rue Henri-Barbusse.  
Tél. : 01 48 96 86 06.

■ **Cabinet M<sup>me</sup> Benamara**  
17-23, rue du 14-Juillet.  
Tél. : 01 49 93 04 97.

■ **Cabinet Les Lilas blancs**  
M<sup>mes</sup> DEVY et FERRAND  
30, rue du Coq-Français.  
Tél. : 01 43 60 54 20.

■ **Cabinet Tuffier & Jamme**  
Soins à domicile.  
Tél. : 06 18 87 15 14.

### Médecins de garde

**En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, composer le 15.**

### Pharmacies de garde

Depuis 2006, les pharmacies des Lilas n'effectuent plus de permanences le dimanche et les jours fériés, sur décision de la préfecture de Seine-Saint-Denis. Les gardes pour les villes des Lilas, Noisy-le-Sec, Romainville, Le Pré-Saint-Gervais et Pantin sont assurées par la pharmacie Cohen de Lara à Pantin.

■ **Pharmacie COHEN DE LARA (Pantin)**  
103, avenue Jean-Lolive.  
Tél. : 01 48 45 26 67.

■ **Pharmacie de LA PORTE DES LILAS (Paris 20<sup>e</sup>)**  
Ouverte tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés. 168, boulevard Mortier.  
Tél. : 01 43 64 79 98.

## Permanences RESF

Le Réseau éducation sans frontières (RESF) reçoit les lundis 1<sup>er</sup>, 15 et 29 mars à 20 h en mairie (entrée par l'arrière de la mairie).  
Tél. : 06 15 20 92 03 ou 06 13 63 70 52.

## Permanences juridiques

- Permanence d'avocats, le samedi de 9 h à 11 h 30, en mairie (sans rendez-vous, 15 premières personnes).
- Permanence du conciliateur de justice, le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 9 h à 12 h, en mairie (sans rendez-vous).
- Point d'accès au droit, le jeudi de 14 h à 17 h, au Kiosque (sur rendez-vous, tél. : 01 48 97 21 10).
- Permanence de l'Adil (Agence départementale d'information sur le logement) le 2<sup>e</sup> mercredi du mois, de 9 h à 12 h sur rendez-vous au 01 41 58 10 91, au pôle social (193-195, rue de Paris).

## Permanence fiscale

Un receveur des impôts reçoit les Lilasiens, le vendredi de 14 h à 16 h, en mairie.

## INFOS LILAS

- Hôtel de ville - BP 76  
93261 Les Lilas Cedex  
Tél. : 01 43 62 82 02.

Internet : [www.ville-leslilas.fr](http://www.ville-leslilas.fr)

- Magazine édité par la direction de la communication de la Ville des Lilas.

- Responsable de la publication : Daniel Guiraud.

- Rédaction en chef : Anne Mosoni ([annemosoni@leslilas.fr](mailto:annemosoni@leslilas.fr)).

- Rédaction : Clémence Bahin ([clemencebahin@leslilas.fr](mailto:clemencebahin@leslilas.fr)), David Langlois-Mallet, Ludovic Luppino, Nadia Sweeny - RU, Fanny Costes.

- Maquette : Nathalie Simon ([communication.lilas@gmail.com](mailto:communication.lilas@gmail.com)),

- Photos : Virginie Sueres, Élodie Ponsaud, Geneviève Beauzée.

Impression : Barbou impressions.  
RCS Bobigny B572 188 357.

- Dépôt légal : août 2002.

- Imprimé à 13 900 exemplaires sur papier écologique.



**VOUS AIDEZ  
UN PROCHE ?**

**BESOIN D'ÉCHANGER ?**

**BESOIN DE SOUFFLER ?**

# La pause-café

**JEUDI 21 JANVIER, SAMEDI 13 FÉVRIER, JEUDI 11 MARS,  
JEUDI 1<sup>ER</sup> AVRIL, JEUDI 20 MAI, SAMEDI 12 JUIN**

**GROUPE DE PAROLE SUR LE THÈME  
DE L'ACCOMPAGNEMENT D'UN PROCHE.**

**L'Avant-Scène Café  
172, rue de Paris - Les Lilas  
Bus 129 - M° Mairie des Lilas  
Contact : 01 41 63 15 76.**

**seine-saint-denis**  
LE DÉPARTEMENT

